LETTRE DV ROY,

Enuoyée à Monsieur le Mareschal de L'hospital, Gouuerneur de la Ville de Paris, Sur les affaires presentes.

De Blois le 23. iour de Mars, 1652.



A PARIS.
Par les Imprimeurs & Libraires ordinaires du Roy.

M. DC. LII.
Auec Priuilege de sa Majesté.



LETTRE DV ROY,

Enuoyée à Monsieur le Mareschal de L'hospital, Gouuerneur de la Ville de Paris, Sur les affaires presentes.



ON COVSIN,

Si la diligence extraordinaire qu'a fait mon Cousin le Comte d'Harcourt, pour secourir les Regimens de Champagne & de Lorraine, obligea le Prince de Condé qui les tenoit assiegez dans Miradoux d'abandonner la place, & de chercher sa seureté dans sa retraite: Celle qu'il medita deslors pour le suiure aussi-tost que ses troupes auroient pris haleine, n'a pas eu vn moindre succés. Dés qu'il crût pouuoir

699612

continuer ſa marche & ſon deſſein, il s'a-
uança vers les lieux où il auoit appris que ce
Prince auoit logé ſon armée, il y arriua le 16.
de ce mois, & le meſme iour ſurprit dans le
Pergan ſept compagnies des Gardes, tant des
Princes que de leurs Lieutenans generaux; &
laiſſa deuant cette place les ſieurs de S. Luc,
& de Sauuebeuf auec huict cens cheuaux, &
ſon infanterie pour l'aſſieger, pendant qu'auec
le reſte de ſa cauallerie & quelques Regimens
il empeſchoit les ennemis de ſe r'allier. Dans
ceſte genereuſe ardeur, il les pouſſa auec tant
d'impetuoſité, qu'il ne les eût pas pluſtoſt atta-
quez, qu'il les mit en deſordre. Il en pourſui-
uit luy-meſme vne partie iuſques ſur le port
d'Agen, fit forcer en ſa preſence les barrica-
des qu'ils auoient faites au Fauxbourg joi-
gnant la riuiere; contraignit Balthaſar de ſe
ſauuer en deſordre auec quelque cauallerie
dans le païs d'Albret, les compagnies des gar-
des aſſiegées de ſe rendre priſonniers de guer-
re, la garniſon de Strahon, où le Prince de
Condé auoit eſtably ſon quartier general, &
mis ſon canon, de ſe rendre à diſcretion; & le
Prince de s'embarquer à la haſte à vne lieuë
de

de là pour se sauuer auec quelque Infanterie qu'il auoit auprés de sa personne. L'espouuẽte fut telle parmy les ennemis, que si ma caualerie n'eût pas esté fatiguée du chemin qu'elle auoit fait, les fuyards n'eurent pas fait vne longue course : & sans doute que ceste journée m'eust donné sur eux vne entiere victoire. Ils n'ont pas laissé d'y perdre mille cheuaux, leur canon, leur equipage, & de quatre cens fantassins qui auoient ordre de se jetter dans le Chasteau de Nerac, il n'y en est entré que soixante, le reste a quitté les armes. Le Cheualier de Roquelaure & plusieurs autres Officiers sont demeurez prisonniers: plusieurs domestiques du Prince de Condé qui estoient du nombre, ont esté renuoyez par mon Cousin le Comte d'Harcout, excepté les Gardes. Le sieur de Sauuebeuf est le seul homme de marque des miens qui a esté blessé d'vne mousquetade en cette occasion. Le Cheualier de Crequy y a fait à son ordinaire tout ce qu'on pouuoit attendre de son courage. On l'auoit depesché pour venir me rendre compte luy-mesme de ce qu'il a veu, & de ce qui s'est passé en cette

action ; mais comme il s'est blessé en chemin, & qu'il n'a pû passer outre, il a esté contraint de m'enuoyer par vn des siens vne lettre du sieur de Tracy, qui m'apprend tout ce que ie viens de vous dire. L'aduis qu'on m'a donné que les Espagnols auoient dessein de se saisir de Baugency, de Gyen, & de Gergeau, & la priere que m'ont faite les Habitans de ces Villes de pourueoir à leur seureté, m'ont obligé d'y enuoyer quelques troupes en garnison, pour les garentir de toutes surprises ; & de m'arrester encore pour peu de iours en cette ville, tant pour asseurer les autres passages de la riuiere de Loire, que pour attendre que les troupes que ie fais venir auprés de ma personne se soient jointes, afin qu'aussi-tost apres ie puisse m'approcher de ma bonne ville de Paris, & de pousser mes ennemis. Cependant ie desire que vous fassiez part de cette bonne nouuelle, & du sujet de mon sejour en cette ville au corps de ma Capitale, & à tous mes bons seruiteurs ; & que vous l'asseuriez tousiours de ma bien-veillance. Sur ce, ie prie Dieu qu'il vous ayt, mon Cousin, en sa

ſainte garde. Eſcrit à Blois le vingt-troiſieſme iour de Mars mil ſix cens cinquante deux, Signé L O V I S. Et plus bas, DE GVENEGAVD.

Et ſur la ſuſcription,

A mon Couſin le ſieur de L'hoſpital Mareſchal de France, Gouuerneur, & mon Lieutenant General en en ma bonne ville, Preuoſté, & Vicomté de Paris.